

## **Pont de la Galiote et Départementale D8**

**Le pont de la Galiote** a été construit en 1928. Il a été diagnostiqué en mauvais état en 2015 et fait l'objet d'une surveillance renforcée. La circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes est interdite dans les deux sens par arrêté préfectoral

Le futur pont aura la même longueur de 114 m. Sa largeur sera de 13,60 m. La chaussée sera de 6,50 m de large. Le trottoir piéton, côté mer, sera de 3 m de large. La piste cyclable, côté étang, sera de 3 m de large. **Les travaux devraient débuter en 2027**

### **Le CEERF a obtenu des modifications importantes et veille aux engagements :**

- La mise en place d'une passerelle provisoire pendant les travaux pour les piétons et les **vélos**
- **L'élargissement du trottoir piétons à 3 mètres**
- **La réduction du temps de fermeture de la route côtière (RD559) à 9 mois maximum**

### **Les travaux sur la Départementale D8**

La départementale D 8 (Déchetterie) servira de déviation pendant la fermeture de la RD559. Les services du Département ont engagé des travaux pour élargir de la chaussée à 6 mètres, permettant à deux poids-lourds de se croiser. Toutefois, aucune expropriation ni acquisition foncière n'est prévue. Il n'y aura pas de création de piste cyclable malgré nos demandes.

### **L'association suit activement :**

- L'amélioration du rond-point des Harkis : Malgré notre alerte dès 2022, son amélioration ne fait pas l'objet de travaux, ni d'information de la ville de Fréjus.
- Le pont du « bras de l'étang » (après la jardinerie Atout) qui présente un tracé difficile et ne permet pas le croisement de deux poids lourds. Nous avons alerté le Département dès 2022, mais les travaux tardent. De plus, si un élargissement de la chaussée ou du pont s'avérait nécessaire, aucune acquisition de foncier supplémentaire n'est prévue.
- Les délais d'intervention des services de secours : Nos adhérents ont rappelé leur inquiétude sur le risque que la D8 soit complètement bloquée, empêchant l'acheminement des secours.

Le CEERF a alerté le maître d'ouvrage sur ces points. Aussi, le Département a lancé **un diagnostic du trafic routier** dont les conclusions sont attendues.

**Vous trouverez la lettre envoyée au Président du Département le 2 mars 2026 pour obtenir une réunion avec les responsables du projet.**